

APPEL DE CANDITURES

Titre: CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA CRSH DE NIVEAU 2 EN PRÉVENTION ET INTERVENTION EN MATIÈRE DE VIOLENCES INTERPERSONNELLES

L'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) sollicite des candidatures provenant des domaines de la psychoéducation, du travail social, de la criminologie, de la psychologie ou de disciplines apparentées pour l'attribution d'une chaire de recherche du Canada du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) de niveau 2 en prévention et intervention en matière de violences interpersonnelles. Cette chaire s'inscrit dans la programmation scientifique du Centre international de criminologie comparée (CICC-UQTR) qui, dans une perspective multidisciplinaire et intersectionnelle, se spécialise dans l'étude des processus de régulation des comportements criminels, ainsi que les différentes modalités d'intervention déployées par les institutions publiques, privées et communautaires pour y faire face.

Les travaux de recherche de la personne qui obtiendra la chaire peuvent traiter de différents types de violences interpersonnelles (p.ex. la violence familiale ou entre partenaires intimes, la violence envers des groupes minoritaires ou vulnérables, la cyberviolence, la violence sexuelle), susceptibles d'être exercés dans différents contextes (p.ex. en contexte relationnel, communautaire, multiculturel, institutionnel, numérique) ou aux différents acteurs qui y sont liés (p.ex. victimes, auteurs, témoins). Les travaux de recherche peuvent s'inscrire dans n'importe quel niveau de prévention (prévention primaire/universelle, secondaire/sélective ou tertiaire/indiquée) ou d'intervention.

La personne retenue doit posséder un excellent dossier de réalisations scientifiques. Elle doit démontrer la pertinence de ses travaux dans le domaine des sciences humaines et sociales et sa capacité à obtenir des subventions dans le cadre des programmes de financement du CRSH. Ses travaux doivent s'inscrire dans au moins un des axes de recherche du CICC (<https://www.cicc-iccc.org/fr/recherche/>). Elle sera appelée à diriger un programme de recherche indépendant et innovant et à participer à l'enseignement et à la formation des personnes étudiantes de premier cycle et de cycles supérieurs en psychoéducation et travail social. Des réalisations et une programmation de recherche interdisciplinaires/intersectorielles intégrant des approches novatrices constituent un atout, de même que la capacité à mobiliser des réseaux de partenaires (p. ex., services sociaux, communautaires, milieux de l'éducation, de la justice, sécurité publique, santé publique, politiques publiques) autour de la prévention et de l'intervention dans le champ des violences interpersonnelles.

Le Programme des chaires de recherche du Canada :

Les chaires de recherche du Canada de niveau 2 sont accordées après un processus d'évaluation rigoureux à des chercheurs ou chercheuses émergent-es remarquables. Les personnes qui souhaitent obtenir une chaire de niveau 2 doivent avoir obtenu leur doctorat depuis moins de 10 ans au moment de soumettre le dossier de candidature au Programme des chaires de recherche du Canada (22 octobre 2024). Ceux et celles qui ont obtenu leur doctorat plus de 10 ans auparavant (et dont la carrière a été interrompue en raison, entre autres, d'un congé de maternité, d'un congé parental ou d'un congé de maladie prolongé) peuvent faire examiner leur admissibilité au moyen du processus de justification des chaires de niveau 2 du Programme des chaires de recherche du Canada. Prière de communiquer avec le Décanat de la recherche et de la création de l'UQTR pour obtenir plus d'information sur le processus de justification (drc@uqtr.ca).

Engagement de l'Université à l'égard de l'équité, de la diversité et de l'inclusion :

L'UQTR est déterminée à offrir un milieu équitable, diversifié et inclusif essentiel au développement de connaissances et de technologies novatrices. C'est pourquoi l'UQTR s'engage à respecter les politiques fédérales de non-discrimination et d'équité en matière d'emploi. L'Université encourage particulièrement les femmes, les personnes autochtones, les personnes racisées, les personnes ayant des limitations ainsi que les personnes issues des communautés LGBTQ+ à soumettre leur candidature. Sur demande, le processus de recrutement peut être adapté selon les besoins des personnes vivant avec des limitations.

Processus de sélection :

Chaque dossier sera d'abord évalué par un comité responsable d'identifier les candidatures qui répondent adéquatement aux critères de sélection de l'Université et du Programme des chaires de recherche du Canada. Les candidatures retenues seront ensuite soumises à un comité qui s'assurera que les règles et les objectifs en matière d'équité, de diversité et d'inclusion de l'Université ont été pris en considération. L'octroi du poste étant conditionnel à l'approbation d'un département de l'Université, les candidat-es devront également se soumettre au processus d'embauche d'un département. La personne retenue sera invitée à présenter un dossier complet au Programme des chaires de recherche du Canada à l'automne 2024 et se verra offrir, si la chaire lui est accordée, un poste de professeur-e menant à la permanence.

Liens utiles :

Pour plus d'information sur le Programme des chaires de recherche du Canada, consultez le site web : <http://www.chairs-chaire.gc.ca/home-accueil-fra.aspx>.

Pour plus d'information sur le processus d'attribution des chaires de recherche du Canada à l'UQTR, consultez le site web : http://www.uqtr.ca/CRC_balises.

Pour plus d'information sur l'UQTR, consultez le site web : <http://www.uqtr.ca>.

Pour plus d'information sur le CICC, consultez le site web : <https://www.cicc-iccc.org/fr/>.

Pour plus d'information sur les mesures d'adaptation qui peuvent être offertes aux personnes handicapées, contactez le Service des ressources humaines de l'UQTR à cette adresse : Elisabeth.Roberge@uqtr.ca.

EXIGENCES DE L'UNIVERSITÉ :

Scolarité :

La personne retenue sera appelée à occuper un poste de professeur régulier ou de professeure régulière à l'Université du Québec à Trois-Rivières si une chaire de recherche du Canada lui est accordée. Les candidat-es doivent détenir un doctorat (Ph.D.) dans un domaine pertinent. L'Université du Québec à Trois-Rivières est un établissement francophone. La connaissance du français n'est pas initialement requise, mais elle représente un atout, tout comme l'expérience d'enseignement.

Documents requis :

Les personnes qui souhaitent présenter leur candidature sont invitées à soumettre leur dossier avant le 16 février 2024 à 17 h. Le dossier doit inclure : un curriculum vitae, une brève description de la programmation de recherche reliée à la chaire (maximum de trois pages), quelques exemples ou copies de contributions significatives dans un domaine pertinent (articles avec comité de lecture, monographies, innovations cliniques ou sociales, etc.) et les noms de trois experts disposés à produire une lettre d'appui à leur candidature. Les candidat-es peuvent également joindre à leur dossier des précisions sur les circonstances particulières qui ont pu entraîner un ralentissement ou une interruption de leurs activités de recherche. L'UQTR tiendra compte de ces circonstances particulières lors de l'examen des dossiers. L'ensemble des documents requis doit être transmis en un seul document PDF à l'aide du formulaire en ligne de déclaration volontaire qui est accessible à cette adresse : http://www.uqtr.ca/CRC_Declaration_volontaire.

TRAITEMENT:

Salaire : Le salaire est déterminé selon la convention collective des professeurs et professeures de l'UQTR et les titulaires peuvent obtenir une prime annuelle pouvant aller jusqu'à 20 % de leur salaire.

Toute candidature sera traitée confidentiellement

Veillez faire parvenir votre candidature avant 17 h, le 16 février 2024.